

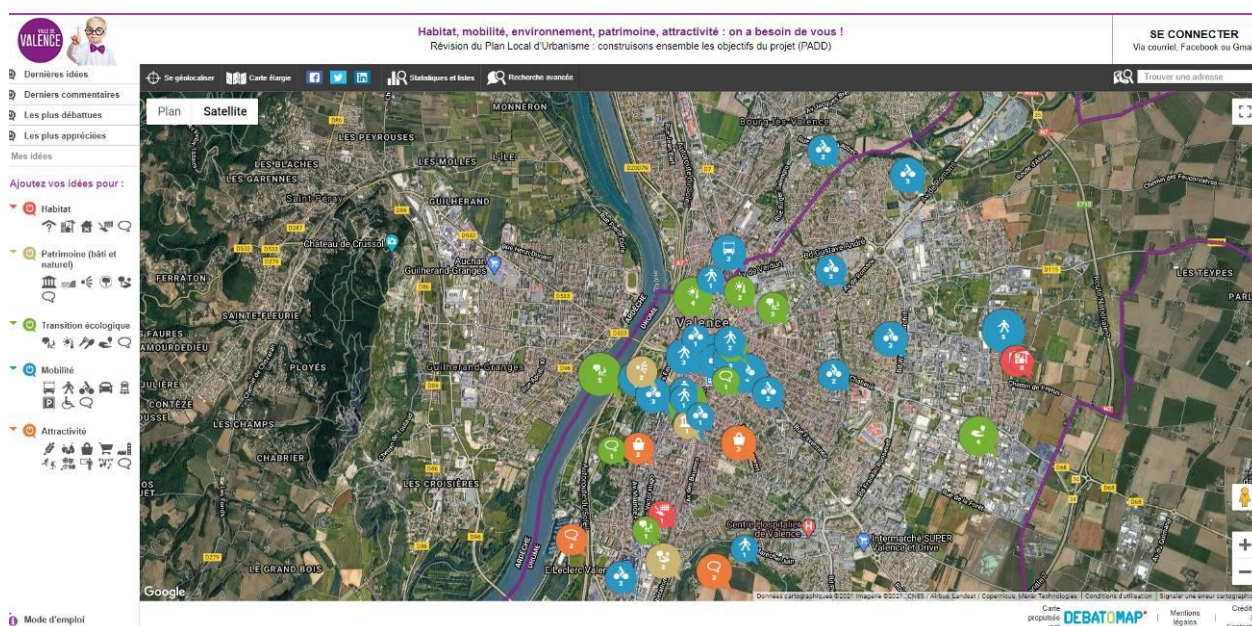
Le 26 janvier 2021

Une carte participative pour débattre ensemble de la ville de demain sur valence.debatomap.com

Soucieuse d'intégrer les idées et les avis de tous les habitants dans sa vision de la ville de demain, la Ville de Valence donne rendez-vous aux Valentinois en ligne sur sa **carte participative, dès maintenant et pendant plusieurs semaines.**

Ludique et facile d'utilisation, cette carte permet à chacun d'exprimer ses suggestions et de réagir à celles des autres habitants. **Voter, commenter, proposer** : l'outil offre un véritable champ de débats virtuels !

Les observations des habitants seront ensuite reprises dans les réflexions, orientations et objectifs du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de Valence, qui définira la stratégie de développement de la ville avec une vision à long terme assurant le confort de la génération actuelle et de celles à venir (cadre de vie, biodiversité, climat...).



Sur quoi peut-on s'exprimer ?

- Sur les orientations générales des politiques **d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers** et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 / 06 28 79 81 45 – emilie.gay@mairie-valence.fr

valence.fr/appli



- Sur les orientations générales concernant l'**habitat**, les **transports** et les **déplacements**, les **réseaux d'énergie**, le **développement des communications numériques**, l'**équipement commercial**, le **développement économique** et les **loisirs**.

Comment participer au débat et exprimer ses idées ?

La démarche est simple, il suffit de :

1. **Créer un compte** en 3 clics (cliquer sur "se connecter" en haut à droite)
2. **Faire part de ses idées**, en glissant un pictogramme sur la carte
3. **Commenter et voter** pour les contributions des autres utilisateurs. Plus une contribution reçoit de votes favorables, plus elle sera visible sur la carte.
4. **Partager éventuellement ses avis et contributions sur les réseaux sociaux.**

A propos du PLU

Document opérationnel et stratégique traduisant le projet urbain sur le territoire valentinois, le Plan local d'urbanisme organise le développement de la ville en fixant les règles d'urbanisme. Il est le garant de l'**équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels** dans une perspective de développement durable.

Le développement urbain de Valence ne peut être imaginé sans les Valentinois. L'équipe municipale a fait le choix d'associer pleinement les citoyens à la co-construction du PLU qui guidera l'aménagement public et privé dans les années à venir.

Les objectifs du PLU valentinois

Apaiser la ville

- par une urbanisation raisonnée, en protégeant les zones moins denses d'habitat pavillonnaire au cœur des quartiers, en respectant les spécificités et l'identité de chaque quartier et en stoppant l'étalement urbain ;
- par des règles mettant en valeur la qualité architecturale des bâtiments ;
- par la protection et la mise en valeur des éléments patrimoniaux et historiques de la ville.

Mettre en œuvre la transition écologique

- par un renforcement des règles en faveur du développement durable (mobilités douces, végétalisation, bâtiments à faible empreinte énergétique) ;
- par la préservation et la protection des zonages agricoles, des écosystèmes naturels, des continuités écologiques et des canaux ;
- par la mise en valeur et la protection des paysages remarquables de la ville ;
- par des orientations favorisant l'économie et l'agriculture de proximité et stoppant le développement de nouvelles zones commerciales de périphérie ;

Agir pour une ville équilibrée et attractive

- par une stratégie de développement rationalisée des zones d'activités,
- par une juste répartition économique entre les zones commerçantes et tertiaires du centre-ville et les zones périphériques, par un renforcement des sites universitaires pour en faire de véritables campus (fonctionnels, accessibles, végétalisés...).

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 / 06 28 79 81 45 – emilie.gay@mairie-valence.fr

valence.fr/appli

